

ASSOCIATION BRIVE-SIKASSO

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 28 OCTOBRE 2022 Salle Chadourne

Michel BLANCHER informe que le quorum est atteint.

Encore une assemblée générale décalée en raison du souhait consensuel de toutes les parties de se rapprocher de la date du quarantième anniversaire du jumelage entre les deux villes. Michel Blancher ouvre l'AG en saluant la présence d'Alexandre Bonnie, conseiller délégué à la jeunesse et aux relations internationales, représentant le maire de Brive et président de l'Agglo, Frédéric Soulier, d'Annabelle Reydy, conseillère régionale, représentant le président du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, de Sandrine Berger et Michel Da-Cunha directeurs-adjoints du centre hospitalier de Brive, Germaine Blanc, présidente du Trait d'Union Briviste, ainsi que de nombreux amis.

Il salue les hôtes sikassoïses et les remercie chaleureusement de leur présence, qui constitue un signal fort de notre volonté commune de continuer à coopérer:

M Abdrahamane Sidibé 1^{er} adjoint, assurant l'intérim du Maire Kalfa Sanogo, en convalescence, Mme Kadi Sanogo épouse du Maire de Sikasso Kalfa Sanogo, MM Koué Dioma secrétaire général de la mairie, Mahamadou Diallo secrétaire de Teriya, Kalidou Coulibaly, membre de Teriya et fils de feu Souleymane Coulibaly, Mme Marie Sylla, ancienne députée de Sikasso et M Ousmane Kanouté, amis de Brive.

Abdrahamane Sidibé se félicite de la chaleur de l'accueil briviste et redit tout le plaisir qu'il a eu avec la délégation sikassoïse à vivre la soirée des 40 ans du jumelage.

Il souligne la grande attention qui est portée à Sikasso tant de la part de la mairie de Brive que de l'association Brive-Sikasso et de la population, ce qui le touche profondément.

Il apprécie les visites organisées et souhaiterait pouvoir dupliquer à Sikasso certaines expériences approchées à Brive.

Il conclut en formant le vœu que le jumelage continue à vivre longtemps et à se renforcer.

Alexandre Bonnie rappelle la volonté forte de la Ville de Brive de faire vivre le jumelage et réitère le clair soutien de la Ville et de l'Agglo aux actions de l'association. Il souligne le caractère essentiel que revêtent les programmes d'accès à l'eau, de salubrité publique et de maraîchage. et il met en avant les synergies développées tant localement qu'à Sikasso, malgré l'impossibilité de s'y rendre pour l'instant. Il rappelle que la médaille d'honneur de la Ville de Brive, remise par Frédéric Soulier le 21 octobre à l'association Brive-Sikasso, a une haute valeur symbolique et témoigne de la reconnaissance de son engagement constant en faveur de la coopération à Sikasso.

Michel Blancher traite des traits essentiels qui marquent actuellement les relations entre Brive et Sikasso mais avant il souhaite qu'il soit un hommage à Souleymane COULIBALY, président de Teriya et décédé prématurément le 15 janvier 2022 :

- Souleymane incarnait de façon magistrale et indiscutée l'histoire du jumelage-coopération ; il en était l'infatigable moteur depuis 1982 et à Sikasso il en était le régulateur et le coordonnateur, toujours écouté par les Maires successifs. Ses qualités –générosité, humilité, respect de l'autre et altruisme- étaient ses valeurs cardinales auxquelles nous sommes attachés et que nous faisons vivre dans les deux villes. Cette incarnation n'est pas exclusive d'autres qui poursuivent et poursuivront la voie qu'il a tracée. Il salue l'élection d'Abou Dramane Bamba à la présidence de Teriya et indique que les relations restent aussi confiantes et fluides qu'auparavant.
- Absence de déplacement à Sikasso en 2022 en raison d'une situation incertaine et insécure, ce qui nous conduit à une gestion à distance comme nous l'avions annoncé à l'AG 2021 ; grâce à l'efficacité et au dévouement de l'association Teriya et du relais tout aussi efficace de la mairie de Sikasso et de tous nos partenaires ; les programmes ont pu se poursuivre (acheminement d'un conteneur et de deux ambulances, construction de quatre blocs de latrines, étude d'un projet de maraîchage, etc) mais il ne faut pas se dissimuler les désavantages ainsi provoqués, notamment au niveau des contacts directs si porteurs au plan technique et si riches humainement.
- Il revient sur le quarantième anniversaire du jumelage et sur les trois caractéristiques fondamentales qui le qualifient : **capacité à durer et à s'inscrire dans la durée, capacité à mener à terme des projets utiles à la population sikassoise** (déterminés d'un commun accord à partir de besoins bien identifiés et mis en œuvre localement) et **capacité surtout à insuffler de l'amitié et de l'interconnaissance.**

Des deux côtés la volonté est intacte de continuer les relations et les programmes : le chemin est toujours ouvert entre Sikasso et Brive, même s'il ne peut être mis sous le boisseau les turbulences que connaissent les deux pays.

I – RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE 2021 ET PROJETS 2022

M. BLANCHER et les vice-présidents, chacun dans leur domaine, présentent le rapport d'activité de l'année 2021 et les projets 2022 synthétisés dans le document annexé.

Ce rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

II – RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DU CONTROLEUR AUX COMPTES

F. BASTIDE présente le rapport financier (cf annexe).

Ce rapport financier est adopté à l'unanimité.

La commission de contrôle s'est réunie le 11 octobre 2022. La commissaire aux comptes, Sandrine BERGER a constaté la concordance des comptes entre la comptabilité et les relevés bancaires.

III – BUDGET PREVISIONNEL 2022

Ce budget prévisionnel est présenté par F. BASTIDE et figure en annexe.
Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

IV – COTISATION 2023

Le maintien du montant actuel est adopté à l'unanimité:
20 € par adhérent, ou 35 € pour un couple.

V – DIVERS

Un point est fait sur les questions suivantes:

- la communication par Dominique Célérier: Tam Tam 31, logo spécifique pour les 40 ans, diaporama condensant 40 ans de coopération, participation à des animations scolaires ou dans les centres socio-culturels,
- l'artisanat: satisfecit est donné à Annette Saulière pour son dévouement et aux résultats obtenus ainsi qu'à son équipe,
- le festival des solidarités du 19 novembre,
- le loto du 26 novembre à Ussac.

VI – ELECTION DES ADMINISTRATEURS

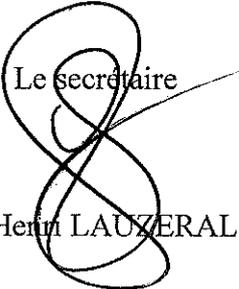
Les 8 administrateurs renouvelables sont : William ASSAF, Jeanne AUSTRUIT, Dulce BARBOSA, Pascal CHEVALLIER, Dédée CHEMLA, Daniel Joubert, Hubert MOURIES et Makan SISSOKO.

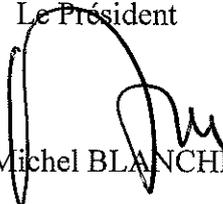
Ces candidats sont réélus à l'unanimité.

VII – ÉLECTION DES CONTRÔLEURS AUX COMPTES

Sandrine BERGER et Catherine SENON sont réélues à l'unanimité.

En conclusion, M Blancher réitère ses vifs remerciements aux Sikassois présents, à Alexandre Bonnie représentant le Maire de Brive pour son soutien, aux administrateurs et bénévoles pour leur dévouement, aux fidèles adhérents et à la presse qui relaie nos infos.

Le secrétaire

Hervé LAUZERAL

Le Président

Michel BLANCHER